



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

personnes défavorisées

Question écrite n° 62330

## Texte de la question

M. Jean-Claude Bouchet attire l'attention de M. le haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, haut-commissaire à la jeunesse, sur le problème du gaspillage que constitue la destruction quotidienne, par les grandes surfaces, de produits alimentaires. L'exigence de la demande et la surproduction favorisent ce gaspillage. En concertation avec les grandes surfaces, ne serait-il pas possible de trouver des réponses à la lutte contre la précarité ? Ces produits pourraient en effet être réorientés vers les plus démunis. En conséquence, il le remercie de bien vouloir lui indiquer ses intentions à ce sujet.

## Texte de la réponse

La lutte contre le gaspillage, l'amélioration de la qualité et des quantités de denrées mises à disposition des plus démunis constituent l'un des axes forts des actions du Gouvernement. En effet, de façon interministérielle mais également en partenariat étroit avec la société civile, les industries agroalimentaires et la distribution, l'aide alimentaire se réorganise en diversifiant ses sources d'approvisionnement, en améliorant sa logistique et ses systèmes d'information. Dans ce cadre, une charte a été signée avec les entreprises de la distribution et une bourse au don, permettant d'assurer une logistique adaptée ainsi que la sécurité sanitaire des aliments, est en cours d'organisation.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Bouchet](#)

**Circonscription :** Vaucluse (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 62330

**Rubrique :** Politique sociale

**Ministère interrogé :** Solidarités actives contre la pauvreté et jeunesse

**Ministère attributaire :** Jeunesse et solidarités actives

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 27 octobre 2009, page 10135

**Réponse publiée le :** 23 novembre 2010, page 12931